



COMMUNIQUE DE PRESSE

LCL premier réseau bancaire distingué par le label de l'Egalité professionnelle Hommes / Femmes

Paris, le 1er mars 2007 - Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité, remettra mardi 6 mars 2007 le label Egalité à Christian Duvillet, Directeur général de LCL.

Ce label vient récompenser les actions engagées et les résultats obtenus par LCL pour favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. LCL, qui compte cinq femmes au sein de son Comité de direction Générale, emploie près de 15.000 femmes, soit 59% de l'ensemble de ses salariés.

Depuis plusieurs années - et notamment avec la signature en 2003 d'un accord "égalité professionnelle hommes / femmes" entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales - LCL s'est fortement impliqué pour intégrer à tous les niveaux de l'entreprise la notion de parité, développée autour de cinq axes principaux :

- La création en 2003 d'un observatoire paritaire réunissant représentants des syndicats et de la direction. Il se réunit deux fois par an et permet une analyse des actions menées grâce à des indicateurs de suivi,
- Le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes à l'embauche,
- La promotion et l'amélioration de l'égalité entre hommes et femmes en matière de mobilité interne et d'évolution de carrière,
- L'accès à la formation des femmes en portant une attention particulière aux personnes ayant connu des interruptions d'activité notamment liées à des maternités,
- La réduction des écarts significatifs de rémunération moyenne par niveau de classification. L'accord salarial signé pour l'année 2007 intègre à ce sujet deux innovations : une enveloppe spécifique supplémentaire de mesures individuelles de 300.000 € réservée aux femmes, ainsi que la mise en œuvre d'une garantie d'évolution salariale à l'issue du congé de maternité ou d'adoption.

Le label Egalité institué en 2004 à l'initiative du ministère chargé de la Parité, a pour objectif de valoriser l'égalité professionnelle et la mixité hommes / femmes au cœur des entreprises. Il a été attribué à LCL par l'AFAQ en octobre 2006, à l'issue d'une procédure de labellisation et sur avis d'une commission qui comprend des représentants de l'Etat, des organisations représentatives des salariés et des organisations patronales.

LCL est la 22^{ème} entreprise française à recevoir ce label.

A propos de LCL :

Depuis son rapprochement avec le Groupe Crédit Agricole SA en 2003, le périmètre d'activités de LCL, réseau national de banque de détail, est axé sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises.

LCL, c'est aujourd'hui 6.000.000 de clients, 2.000 agences et 25.000 salariés.